Commune de Plan-les-Ouates — Séance du mardi 18 mars 2025
Conseil municipal — **M 52-2025 R**

Projet de Motion

Un service de navettes pour rapprocher les nouveaux quartiers et les hameaux du centre de la commune

Considérant :

- Les besoins en matière de mobilité de la population, en particulier les personnes à mobilité réduite, les aînés et les familles ;

- Le développement du territoire communal avec l'accueil de milliers d'habitants dans les nouveaux quartiers éloignés du centre de la commune et de ses commerces, lieux de loisirs et guichets administratifs ;

- L'importance pour la cohésion et la qualité de vie des habitants de vivre au sein de quartiers bien desservis

- L'existence de solutions flexibles et sûres pour garantir cette desserte, y compris les navettes autonomes

En conséquence,

Le Conseil municipal de Plan-les-Ouates

INVITE

Par 24 oui, à l'unanimité

À demander au Conseil administratif :

- De mettre en place un service de navettes gratuit destiné à connecter les nouveaux quartiers, notamment les Sciers et le Rolliet (les Cherpines), et les hameaux au centre de la commune.

- D'étudier plusieurs variantes selon les critères de fréquence, d'itinéraire, de desserte, de sécurité et de coût, en portant une attention particulière aux éléments suivants :
  - Le service de navettes peut être municipalisé ou délégué à une entité partenaire, par exemple les TPG,
  - Il peut s'agir de navettes autonomes ou avec chauffeur, l'option la plus efficiente, sûre et adaptée au territoire communal doit être privilégiée.

- De veiller à ce que ce service de navettes soit complémentaire au réseau de transport public actuel et connecte les lieux sportifs et culturels de la commune.

Pour Le Centre : Philippe Rochetin, Anita De Mitri, Denis Thorimbert, Isabelle Willimann et Vincent Casares

EXPOSE DES MOTIFS

La mobilité et l'accessibilité aux lieux d'activités dans une agglomération comme Plan-les-Ouates influent directement sur la qualité de vie de ses habitantes et habitants.

Le développement urbain de notre commune et la construction de nouveaux quartiers relativement excentrés ont conduit à l'isolement d'une partie de la population. D'autant plus que l'offre de transport public est principalement répartie le long de la route de Saint-Julien, un axe de circulation majeur et historiquement le vrai élément de centralité de la commune.

La problématique du « dernier kilomètre » doit donc être prise en compte par la politique de mobilité communale. Si le réseau TPG continue à s'étoffer, il ne permet toujours pas à de nombreux habitants d'atteindre leur destination autrement qu'à pied, à vélo ou en voiture. Une desserte plus fine doit être offerte afin de couvrir cette première et dernière distance qui sépare le domicile du réseau de transports publics cantonal. Cette situation est particulièrement compliquée pour les aînés, les personnes à mobilité réduite et pour les familles qui ont des impératifs quotidiens comme aller à l'école, faire leurs courses ou se rendre à une visite médicale.

Afin de répondre aux besoins de habitantes et habitants, Le Centre souhaite que Plan-les-Ouates développe un système flexible et sûr de navettes pouvant accueillir une quinzaine de passagers par véhicule et capable de relier rapidement les nouveaux quartiers aux pôles d'activités et au réseau de transport public présents sur la commune.

Les élus du Centre soulignent l'importance d'examiner des variantes de ce système qui prennent en compte plusieurs critères comme la fréquence des navettes, les itinéraires empruntés, la bonne qualité de la desserte, la sécurité et le coût.

Le développement technologique a permis la mise en circulation de véhicules électriques et autonomes munis de capteurs permettant d'anticiper les déplacements au gré des obstacles et de la navigation. Il s'agit donc d'une option réaliste mais qui doit être approfondie.

L'accessibilité doit être une priorité : ces navettes servant sur des trajets courts permettant d'amener les passagers aux arrêts des TPG les plus proches. La question de la municipalisation de ce service ou de sa délégation à un partenaire reste ouverte et devra être examiné à l'aune de son coût. Dans tous les cas, l'offre doit être gratuite.

Le Centre-PDC Plan-les-Ouates invite ses collègues du Conseil municipal à faire un bon accueil à cette motion importante pour améliorer la desserte des nouveaux quartiers de notre commune et améliorer la qualité de vie de nos habitants.